Le cercle commercial suisse de Paris

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1920)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

salaires payés à la main-d'œuvre qu'il ne faut pas songer à voir diminuer d'ici longtemps, et enfin par la majoration des prix de transport qui, bien que provisoire, s'étendra sur une période vraisemblablement longue et qui grève aussi bien les matières premières que les produits fabriqués. Ainsi de la tôle expédiée des usines de l'Est ou du Nord à destination de Bordeaux payait avant la guerre 1 fr. 88 ls 100 kilogs, maintenant elle paie 11 francs.

Sans penser qu'on puisse réviser des prix sur les produits déjà fabriqués, il est hors de doute, selon l'avis de *l'Usine* du 18 septembre 1920, dont nous tenons ces renseignements, qu'après épuisement des stocks de combustible constitués avant la révision des prix, les produits fabriqués subiraient une baisse proportionnelle à la baisse des combustibles. Comme depuis longtemps les marchés ont pris la forme de marchés révisables, de même qu'ils ont subi la hausse, ils doivent profiter de la baisse.

Pour ce qui regarde tout particulièrement les tôles, les commandes sont encore très abondantes; jadis la production des tôles en France ne pouvait satisfaire que le tiers de la consommation; bientôt la production atteindra les deux tiers et même, avec le concours des usines des pays Rhénans, des usines de Lorraine et le rétablissement des usines françaises sinistrées, la production nationale deviendra sensiblement égale à la consommation.

LA SITUATION de la QUINCAILLERIE DANS LE MIDI

La situation de la quincaillerie, à *Marseille*, est, en ce moment, des plus précaires, à la suite du manque presque total des articles nécessaires à cet important commerce. Les articles que les usines fabriquent intensément ne peuvent parvenir ici faute des wagons nécessaires. Les quelques marchandises qui sont en magasin sont arrivées par mer venant des Etats-Unis, d'Angleterre, d'Espagne, et surtout de Belgique, notamment des *clous* et du *fil de fer*. Quant à la marchandise exclusivement française, elle est presque inexistante. Ce sont les *outils de jardinage* qui manquent le plus. Les *truelles* sont rares; avant la guerre, on les payait 18 francs la douzaine, aujourd'hui elles coûtent 9 et 15 francs la pièce. Les *targettes* sont presque introuvables, leur prix a augmenté de 400 %. Un article que l'on trouve de plus en plus difficilement, c'est le *cadenas*. En 1913, les petits cadenas noirs se trouvaient à 7 fr. 50 la douzaine, ils valent 8 et 9 francs.

Voici quelques prix pratiqués :

Tenailles, de 9 à 13 fr. suivant dimensions; martelettes de maçon, 6 fr.; vilebrequins, 8 à 12 fr.; tôle ondulée galvanisée, 270 fr. les 100 kilogs; feuillards, 180 fr. les 100 kilogs; fil de fer moyen, 7 fr. le kilo ; clous moyens, 3 fr. 50 le kilo; clous chevrons, 4 fr. 50; cornières, 99 fr. les 100 kilogs; compas et cornières pour échelle double, 3 fr. la pièce; tôle fine, 165 fr.; grillages, 4 fr. à 4 fr. 50, suivant mailles, etc...

Les marteaux, les boulons et les vis sont très difficiles à trouver. Seules les scies se trouvent assez facilement. Les clous, rabots et varlopes commencent à reparaître sur le marché.

Les *fourneaux de cuisine* ne sont pas encore arrivés. Les commandes ont été faites aux usines productrices en mars dernier.

La crise dans laquelle se débat notre commerce de la quincaillerie s'aggrave. Les magasins sont vides, la demande, considérable, ne peut être satisfaite. Bon nombre de quincailliers ont vendu leurs fonds, ayant eu l'intuition de ce qui arrive. Les nouveaux acquéreurs fermeront boutique si la marchandise n'arrive pas.

Voici, d'autre part, les cours auxquels la quincaillerie *de province* vend les principaux articles. Ce sont naturellement des prix de détail qui tiennent compte, comme on le comprend, des gros frais de manipulation et de magasinage :

Fers base 180 fr. (écart 4 fr.) ; *fers à cheval* base 220 fr. ; *clous ns* 5. Couronne 620 francs ; *chaîne* dentée noire 475 fr. ; *pointe* base 270 fr. ; *socs en fonte* 200 fr. ; *versoirs acier* 470 fr. ; *roues fer* base 400 fr. ; *zinc* 425 fr.

(L'*Usine* du 25 septembre 1920.)

LE CERCLE COMMERCIAL SUISSE DE PARIS

Le 39e rapport annuel du Cercle Commercial Suisse vient de paraître. Il contient des indications fort intéressantes sur l'activité de ses différentes sections entre lesquelles le travail est réparti comme suit :

1re Section : enseignement commercial; 2e section: service de placement gratuit, questions commerciales, renseignements, relations extérieures, travaux de concours; 3e section : bibliothèque, salle de lecture, confé-

rences, musée commercial; 4e section : réunions amicales, fêtes, excursions, etc., club musical.

Bien que n'ayant pas encore retrouvé entièrement la prospérité et la force numérique d'avant-guerre, le Cercle donne néanmoins de belles preuves de vitalité et voit régner, parmi ses membres, un réjouissant esprit d'union et de solidarité.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que le Cercle Commercial possède *un service de placement pour les employés de commerce* (en particulier pour les membres de la Société).

IMPORTATION — EXPORTATION
DOUANES

Suisse

Exportation. — Une nouvelle liste des autorisations générales d'exportation avec annexe, mise à jour au 15 septembre 1920 et publiée par la Direction générale des douanes, vient de paraître. On peut se procurer cet imprimé au prix de 1 fr. l'exemplaire à la Direction générale des douanes à Berne, aux Directions d'arrondissement des douanes à Bâle, Schaffhouse, Coire, Lugano, Lausanne et Genève, ainsi qu'aux principaux bureaux des douanes à Lucerne, Zurich et Saint-Gall.

Depuis le 1er septembre 1920, les décisions suivantes ont été prises :

Nouvelles autorisations générales d'exportation

770 Ferrures : fiches, brutes, frottées à l'émeri, blanchies.
771 Ferrures de portes, de jalousies et de fenêtres, brutes, limées, vernies.
773 Serrures : en combinaison avec du laiton, du nickel ou d'autres matières.
833/37 Ouvrages en cuivre ou en alliages de cuivre, non dénommés ailleurs au tarif général ; Ouvrages bruts, tournés, polis, matés, nickelés, oxydés, peints, vernis, dorés, argentés.
843a Plomb laminé.
843b Plomb en fil ; balles, grenaille.
843c Plomb en tôle, tuyaux.
861 Ouvrages en nickel ou en alliage de nickel ; ouvrages en argent neuf, en alfénide et en alpaca.
874a Orfèvrerie et argenterie.
874b Bijouterie vraie.
ex 919 Wagons à marchandises pour chemins de fer, à l'exception des wagons frigorifiques pour transports de viande.
925/36 Horloges et montres et leurs pièces détachées.
1081a Dextrine (léiocome, amidons travaillés et torréfiés) etc.
1122 Cire végétale non dénommée ailleurs au tarif général.
1123/24 Cire d'abeilles, brute, travaillée (blanchie, colorée, etc.)
1125 Cire animale, autre de tout genre ; blanc de baleine.

(Décis. du Dép. Féd. de l'Econ. publ. du 23.9/1920).

TRANSIT

Wagons-citernes. — Les formalités exigées, depuis le 14 avril dernier, pour l'obtention d'autorisations de *transit indirect* des wagons-citernes, sont supprimées.

(Avis de la Dir. Gén. des Douanes du 23/9/1920).

France

DOUANES

Nous rappelons que les déclarations de douane pour les envois expédiés à destination de la France doivent contenir l'indication de la valeur, non seulement en francs suisses, mais encore en francs français au cours du jour.

Nouveaux droits *ad valorem*

ex 604/605 Pianos droits et pianos à queue, ainsi que leurs pièces détachées 35 % de la val.
Orgues, harmoniums, instruments à anches libres métalliques, à un ou plusieurs jeux ; orgues d'églises complètes ; orgues de barbarie, instruments mécaniques à tuyaux commandés à l'aide de cylindres interchangeables ou non, quel que soit le moteur ; orgues mécaniques à tuyaux ; pianos avec tuyaux d'orgue faisant l'effet de violon, flûte, clarinette, orchestrions, etc., jouant avec carton ou papier perforé et mus avec n'importe quel moteur ; instruments à corde frappées ou à anches, jouant mécaniquement à l'aide d'un cylindre interchangeable ou non, de carton ou papier perforé, quel que soit le moteur ; cylindres supplémentaires pour ces instruments ; orgues à manivelle, aristons, manopans ou autres instruments à anches libres, jouant à l'aide de cartes ou papier perforé, ainsi que les pièces détachées de ces différents instruments ..... 35 % de la valeur
ex 604 Phonographes, gramophones et similaires à cylindres ou à disques, munis ou non d'une vis d'entraînement de diaphragme montés ou non montés, mouvements, accessoires ou pièces détachées, boîtes et pavillons 25 % d. l. val.
Cylindres, disques ou galettes en cire minérale ou tout autre matière plastique ou non, enregistrés ou non, 25 % de leur valeur.

(Décret du 29 août 1920 ; *Journal Officiel* du 4 septembre 1920.)